Le 4 décembre 2023

Province de Québec Ville de Rimouski

Le **LUNDI** quatre décembre deux mille vingt-trois, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, à 19 h 32, sont présents :

Mesdames les conseillères Cécilia Michaud, Julie Carré, Mélanie Bernier et Mélanie Beaulieu, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas, Philippe Cousineau Morin, Grégory Thorez, Jocelyn Pelletier, Réjean Savard et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Guy Caron.

Messieurs Marco Desbiens, directeur général, Sylvain St-Pierre, directeur du Service des ressources financières et trésorier et Jean-Philip Murray, directeur du Service urbanisme, permis et inspection ainsi que madame Cynthia Lamarre, assistante-greffière, sont également présents.

PRÉSENTATION - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE FINANCIER 2024

La présentation débute par un discours de Monsieur le maire Guy Caron, aux termes duquel il traite des faits saillants du budget 2024, des orientations et des actions qu'entend prendre et maintenir le conseil municipal pour la prochaine année.

Par la suite, le directeur du Service des ressources financières et trésorier, monsieur Sylvain St-Pierre, procède à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2024. Des explications sont fournies sur la nature des revenus et des dépenses anticipés, afin d'atteindre un budget équilibré de 115 237 500 \$. Monsieur St-Pierre explique les contraintes budgétaires et les autres éléments ayant une incidence sur l'augmentation des dépenses pour l'année 2024 comparativement à l'année 2023. Il traite les effets sur les taux de taxation. Il présente ensuite l'évolution du compte de taxes moyen pour l'année 2024 par rapport à 2023. Monsieur St-Pierre présente également des tableaux comparatifs des taux de taxes et des diverses tarifications apparaissant au compte de taxes pour les années 2023 et 2024.

2023-12-783

ADOPTION - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE FINANCIER 2024

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 représentent des revenus de 113 502 600 \$, auxquels s'ajoutent des éléments d'affectation totalisant 1 734 900 \$, des charges de 107 667 900 \$, auxquelles s'ajoutent des éléments consolidés à titre d'affectation à des fins fiscales totalisant 7 569 600 \$;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par la conseillère Mélanie Bernier et résolu que le conseil adopte les prévisions budgétaires de la Ville de Rimouski pour l'année financière commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire, assisté du directeur du Service des ressources financières, répond aux questions qui lui sont adressées par certains citoyens concernant les prévisions budgétaires.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Après avoir traité tous les sujets à l'ordre du jour, monsieur le maire lève la séance à 20 h 32.

Guy Caron, maire	Cynthia Lamarre, assistante-greffière